



Section 34

Mondes anciens et médiévaux

Motion

Sur le nombre de postes mis au concours CRCN 2026 pour la Section 34.

La Section 34 « Mondes anciens et médiévaux » s'alarme de constater que seuls quatre postes de CRCN sont ouverts au titre du concours 2026, et ce bien que neuf départs en retraite soient d'ores et déjà prévus l'an prochain dans cette même section. Alors que la politique affichée par l'établissement est le remplacement des départs en retraite lissés sur cinq ans, nous ne voyons pas comment cette promesse pourrait être tenue à moins de renforcer significativement les recrutements prévus pour la Section 34 en 2027 et 2028. Voici le bilan que nous pouvons dresser, à l'échelle de 5 ans, de l'érosion des effectifs de notre section : - Année 2022 : 8 départs en retraite et 5 recrutements de CRCN ; - Année 2023 : 7 départs en retraite et 5 recrutements de CRCN + 1 par la voie du concours réservé aux personnes en situation de handicap + 1 dans l'ancienne CID 55 « Sciences et données » ; - Année 2024 : 6 départs en retraite et 5 recrutements de CRCN ; - Année 2025 : 5 départs en retraite et 4 recrutements de CRCN ; - Projection pour l'année 2026 : 9 départs en retraite et 4 recrutements de CRCN. À l'échelle de 5 ans, le bilan serait donc de 35 départs pour 25 arrivées, ce qui signifie que dans la section « Mondes anciens et médiévaux », 30 % des départs en retraite n'ont pas été remplacés dans les années récentes (contrairement à la politique de l'établissement). Cette érosion de 10 postes correspond à près de 5 % de l'effectif global de notre section, soit la moitié d'une décimation en 5 ans. Alors que 14 % des postes de l'Institut CNRS SHS sont donnés aux Commissions interdisciplinaires (CID), leur définition ne permet pas à suffisamment de jeunes chercheurs relevant du périmètre de la Section 34 de candidater sur ces postes, même si la section reconnaît pleinement l'intérêt et l'importance des approches pluridisciplinaires et encourage vivement tous les candidats qui le peuvent à procéder à des doubles candidatures. Les membres de la mandature précédente ont voté deux motions formulant un constat similaire, l'une en début et l'autre en fin de mandat. La récurrence du constat ne peut que renforcer notre inquiétude sur l'avenir de notre communauté scientifique, qui semble laissée à l'écart de la politique de remplacement systématique des départs en retraite (à l'échelle de 5 ans) négociée entre le CNRS et le Ministère de l'Économie et des Finances. Nous appelons donc l'Institut CNRS SHS à prendre les mesures nécessaires pour remédier à cette situation très préoccupante.

Motion adoptée à l'unanimité le 19 décembre 2025.

20 votants : 20 oui, 0 non, 0 abstentions

Evelyne BRUNET-PRIOUX
Présidente de la Section 34

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. Fabrice BOUDJAABA, directeur de l'Institut CNRS Sciences humaines et sociales.
- Mme Sylvia NIETTO-PELLETIER, directrice adjointe scientifique de l'Institut CNRS Sciences humaines et sociales.
- M. Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- M. Matthieu CASSIN, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national et président du Conseil scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales.
- Mme Evelyne BRUNET-PRIOUX, présidente de la Conférence des présidents du Comité national.